

<p><b>Date Convocation</b> 08/11/2024</p> <p><b>Date Affichage</b> 12/11/2024</p> <p><b>Nombre de Conseillers</b></p> <table><tr><td>- en exercice</td><td><b>27</b></td></tr><tr><td>- présents</td><td><b>18</b></td></tr><tr><td>- procurations</td><td><b>03</b></td></tr><tr><td>- absents</td><td><b>06</b></td></tr></table>	- en exercice	<b>27</b>	- présents	<b>18</b>	- procurations	<b>03</b>	- absents	<b>06</b>	<p>Le 19 novembre Deux Mille Vingt Quatre à 20 Heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de l'Île d'Yeu, dûment convoqué, s'est réuni salle du Conseil Municipal à la mairie.</p> <p><b>PRESENTS 18</b> : Carole CHARUAU, Anne-Claude CABILIC, Judith LE RALLE, Michel BOURGERY, Isabelle CADOU, Laurent CHAUVET, Brigitte GIGOU, Michel BRUNEAU, Rémy BONNIN, Michel CHARUAU, Alice MARTIN (arrivée avant la délibération n°2), Corinne VERGNAUD LEBRIS, Jérôme GEAY, Manuela AUGEREAU, Yannick RIVALIN, Patrice BERNARD, Line CHARUAU et Dany HERBRETEAU</p> <p><b>PROCURATIONS 3</b> : Didier MARTIN (à partir de la délibération n°2), Sophie FERRY et Marie-Thérèse LEROY AUGEREAU qui ont donné respectivement procuration à Alice MARTIN, Judith LE RALLE et Line CHARUAU</p> <p><b>ABSENTS 6</b> : Emmanuel MAILLARD, Valérie AURIAUX, Jean-Marie CAMBRELENG, Didier Gustave MARTIN, Stéphane GILOT, Sandrine TARAUD.</p> <p><b>SECRETAIRE</b> : Rémy BONNIN</p>
- en exercice	<b>27</b>								
- présents	<b>18</b>								
- procurations	<b>03</b>								
- absents	<b>06</b>								

## CREATIONS DE POSTES SAISONNIERS 2025- 1

**Rapporteur : Carole CHARUAU**

**Vu** le code général des collectivités territoriales ;

**Vu** le code général de la fonction publique ;

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Considérant** la nécessité de modifier le tableau des effectifs et de créer des postes saisonniers afin de faire face au surcroît de travail des différents services de ma commune pendant la saison estivale,

La rémunération de ces emplois sera calculée sur la base d'un indice de la fonction publique.

L'échelon et le régime indemnitaire seront définis par arrêté du Maire.

Il est proposé de créer les postes ci-dessous :

POUR LE BUDGET PRINCIPAL

Postes à créer				
Service	Nombre de postes	Grade	Temps d'emploi	Période – Année 2025
Domaine Public	4	Opérateur Qualifié des Activités Physiques et Sportives	Temps complet	Du 01/07 au 01/09/2025
Police Municipale	4	Adjoint Administratif	Temps complet	Du 01/04 au 30/09/2025
Police Municipale	4	Adjoint administratif	Temps complet	Du 14/06 au 31/08/2025

**Sur proposition du rapporteur et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité (21 POUR) :**

- ♦ **APPROUVE** la création des postes saisonniers comme présenté ci-dessus.
- ♦ **AUTORISE** Madame la Maire ou son représentant à signer toutes pièces utiles à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus

Pour extrait conforme  
La maire,  
Carole CHARUAU